

25 novembre 2016, Les Abymes // Communiqué de presse

**Le 6 décembre 2016, L'Etat, le Conseil Départemental et le conseil Régional de Guadeloupe organisent les 3ème Assises Territoriales du Travail Social de Guadeloupe, Saint-Barthélemy et Saint-Martin**

## **Le travail social est acteur des politiques publiques pour le traitement de la question sociale**

.....

*Le Préfet de la région Guadeloupe, représentant de l'Etat dans les Collectivités d'Outre-Mer (COM) de Saint-Barthélemy et Saint-Martin, organise avec la présidente du Conseil Départemental de la Guadeloupe, le président du Conseil Régional de Guadeloupe, les 3èmes et dernières assises territoriales du travail social de la Région Guadeloupe, Saint-Barthélemy et Saint-Martin.*

*Cette rencontre se tiendra le mardi 6 décembre 2016, de 8h30 à 13h au Mémorial ACTe sur le site de DARBOUSSIER, Haut lieu de mémoire.*

Ces troisièmes assises achèvent le processus entamé lors des premières et deuxièmes assises de 2014 et 2015 qui ont rassemblé un millier de participants (acteurs publics et privés, élus locaux, étudiants, professionnels de terrain, usagers du travail social). Tous ces acteurs ont croisé leurs regards et mis en commun leurs expériences au cours de réunions de travail pour aboutir à des préconisations prenant en compte la sociologie du milieu et l'anthropologie de la société guadeloupéenne dans toutes ses composantes, y compris celles des COM de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin.

Pour mémoire, en 2009 lors de la crise sociale, une large consultation de la population de Guadeloupe et des professionnels en charge de la mise en œuvre des politiques publiques sur le territoire a été organisée afin de porter des solutions tangibles aux problèmes existant en Guadeloupe.

Les débats ont permis d'aborder de nombreuses thématiques : aussi bien les problématiques relevant de l'économie, que des politiques sociales telles que la famille, l'enfance, l'insertion des jeunes, le chômage, la lutte contre les exclusions, les situations d'inadaptations sociales et de handicap, le vieillissement, les souffrances psychologiques et autres difficultés sociales.

**C'est donc ensemble que l'Etat, le Département et la Région souhaitent apporter des réponses aux problématiques qui sont identifiées par les acteurs sociaux. Ce programme a pris la forme au plan national, d'Etats Généraux du Travail Social mis en place par le Président de la République en 2014. En région Guadeloupe, et dans les Collectivités d'Outre-Mer de Saint Barthélemy et Saint Martin, cette réflexion a été menée dans le cadre d'Assises Territoriales du Travail Social.**

La méthodologie qui a été appliquée, a été celle d'un travail interinstitutionnel et interactif en vue d'aboutir à un diagnostic territorial partagé sur la déclinaison des politiques sociales par les travailleurs sociaux. Après avoir conduit des conférences de territoires qui ont permis à plus de 400 participants de participer au débat, des propositions ont vu le jour. Les lignes majeures de ces recommandations ont été présentées pour validation aux 2èmes assises en 2015 et elles seront définitivement présentées le 6 décembre 2016 aux professionnels du secteur social et médico-social, à savoir :

- La définition du travail social ;
- La création d'un annuaire de tous les travailleurs sociaux travaillant en Guadeloupe et dans les îles du Nord dans le secteur privé et le secteur public ;
- La mise en place du journal web « Koézion Glob » destiné aux travailleurs sociaux ;
- La présentation de la cartographie de l'emploi, du personnel et des compétences du travail social en vue d'organiser l'évolution du métier et prévoir les départs/remplacements.

**Le point d'orgue de la manifestation du 6 décembre prochain sera la signature du protocole entre l'Etat, le Conseil Régional et le Conseil Départemental, sur l'évolution et l'adaptation du travail social en Guadeloupe. Ce protocole est une première en France s'agissant de l'unification des relations professionnelles et déontologiques des travailleurs sociaux de l'archipel et des îles du Nord.**

**Cette signature se fera en présence de l'ensemble des participants mais aussi avec le soutien du Centre National de la Fonction Publique Territoriale et des organismes paritaires collecteurs agréés, UNIFAF pour le secteur sanitaire et social, UNIFORMATION pour le secteur de l'aide à domicile.**

**Le mardi 6 décembre 2016 est une journée historique, dans la mesure où l'Etat, le conseil régional et le conseil départemental s'engagent à signer un document fondateur visant à maintenir certes le travail social dans un référentiel national tout en l'inscrivant résolument en pratique dans son environnement social guadeloupéen et caribéen.**

**Il ne peut y avoir de prise en charge déconnectée de l'environnement sociétal c'est à ce prix que nos politiques publiques sociales pourront prendre du sens.**

Afin de relayer cette information auprès du plus grand nombre, la collaboration active et la présence de votre media pour la couverture de cet évènement est vivement sollicitée.